SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange

Nom du produit : HYPRONORM GREEN LESSIVE SURACTIVE

Code du produit : 126

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Poudre à lessive. Uniquement utilisation professionelle.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PRO HYGIENE SERVICE
Sénia 524
94577 ORLY CEDEX
T 08 26 10 70 70 - F 01 56 70 14 75
mdd@transgourmet.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790
(CH) STIZ, tel. 145

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R41
Xi; R37/38

Texte complet des phrases R, voir section 16

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

Xi - Irritant

Phrases R : R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

2.3. Autres dangers

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006, annex XIII:
Ne pas applicable
P : non
B : non
T : non
La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006, annex XIII:
vP : non
vB : non

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	<= 30	Xi; R36
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	<= 25	Xi; R36/37/38
Percarbonate de sodium	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6	<= 15	O; R8 Xn; R22 Xi; R41
Sodium alkyl sulphate	(Numéro ° CAS)/ (Einecs nr)273-257-1 (EG annex nr)/ (N° REACH)01-2119490225-39	<= 15	Xi; R38 Xi; R41
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (N° REACH)/	<= 5	Xn; R22 Xi; R41 N; R50
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	<= 5	Xi; R41 N; R50
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8	<= 5	C; R34 Xi; R37
Subtilisine	(Numéro ° CAS)9014-01-1 (Einecs nr)232-752-2 (EG annex nr)647-012-00-8 (N° REACH)01-2119480434-38	< 0,1	Xi; R37/38-41 R42

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	<= 30	Eye Irrit. 2, H319
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	<= 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Percarbonate de sodium	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6	<= 15	Ox. Sol. 2, H272 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Sodium alkyl sulphate	(Numéro ° CAS)/ (Einecs nr)273-257-1 (EG annex nr)/ (N° REACH)01-2119490225-39	<= 15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (N° REACH)/	<= 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	<= 5	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8	<= 5	Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335 Eye Dam. 1, H318 Met. Corr. 1, H290
Subtilisine	(Numéro ° CAS)9014-01-1 (Einecs nr)232-752-2 (EG annex nr)647-012-00-8 (N° REACH)01-2119480434-38	< 0,1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Irritation des voies respiratoires.

Effets aigu de peau : Irritation de la peau.

Effets aigu des yeux : Risque de lésions oculaires graves.

Effets aigu de voie orale : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

moyen(s) d'extinction approprié(s) : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Combler la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Garder hors de l'abri de produits incompatibles (cfr. section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Subtilisine (9014-01-1)		
Belgium	Valeur seuil (mg/m³)	0,0006 mg/m³ (8h)
Italy - Portugal - USA ACGIH	ACGIH Ceiling (mg/m³)	0,00006 mg/m³
Spain	VLA-EC (mg/m³)	0,00006 mg/m³
United Kingdom	WEL TWA (mg/m³)	0,00004 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	:	des gants en PVC, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).
Protection oculaire	:	Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).
Equipement spécial de sécurité	:	Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605).
Protection des voies respiratoires	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

SECTION9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	Solide
Etat physique/Forme	:	Poudre.
Couleur	:	Blanc.
Odeur	:	Parfumée.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	10,8 ± 0,5 (1 %)
Point/intervalle de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de solidification	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable.
Limites explosives	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Densité	:	736 / 879 ± 100 g/l
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Log Poe	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

L'air humide.

10.5. Matières incompatibles

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Irritation	:	Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Percarbonate de sodium (15630-89-4)	
DL50 orale rat	1034 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Alcool éthoxylé (157627-86-6)	
DL50 orale rat	> 1200 mg/kg

Métasilicate de sodium (6834-92-0)	
DL50 orale rat	1150 - 1350 mg/kg

Subtilisine (9014-01-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2 ml/kg
ATE (par voie orale)	500,00000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Percarbonate de sodium (15630-89-4)	
CE50 Daphnia 1	4,9 mg/l
NOEC (aigu)	2 mg/l

Sodium alkyl sulphate (/)	
CL50 poissons 1	10,1 mg/l

Alcool éthoxylé (157627-86-6)	
CL50 poissons 1	1 (1 - 10) mg/l
CE50 Daphnia 1	0,11 (0,1 - 1) mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	0,1 - 1

Métasilicate de sodium (6834-92-0)	
CL50 poissons 1	210 mg/l
CE50 Daphnia 1	1700 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	207 mg/l
ErC50 (algues)	207 mg/l

Alcool éthoxylé (157627-86-6)	
CL50 poissons 1	< 1 mg/l
CE50 Daphnia 1	< 0,11 mg/l

Subtilisine (9014-01-1)	
CL50 poissons 1	16 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR, RID, IMDG, IATA).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%	Savon, Polycarboxylates.
5-15%	Agents de blanchiment oxygénés, Agents de surface nonioniques, Agents de surface anioniques.
AUTRE	Azurants optiques, Enzymes, Parfum.
FRAGRANCES ALLERGISANTES/AGENTS CONSERVATEURS	TOCOPHEROL, BHT.

15.1.2. Directives nationales

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
48.text	Non classifié		

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 24/03/2011
RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 15

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation des voies respiratoires Catégorie 1
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
O	Comburant
Xi	Irritant
Xn	Nocif